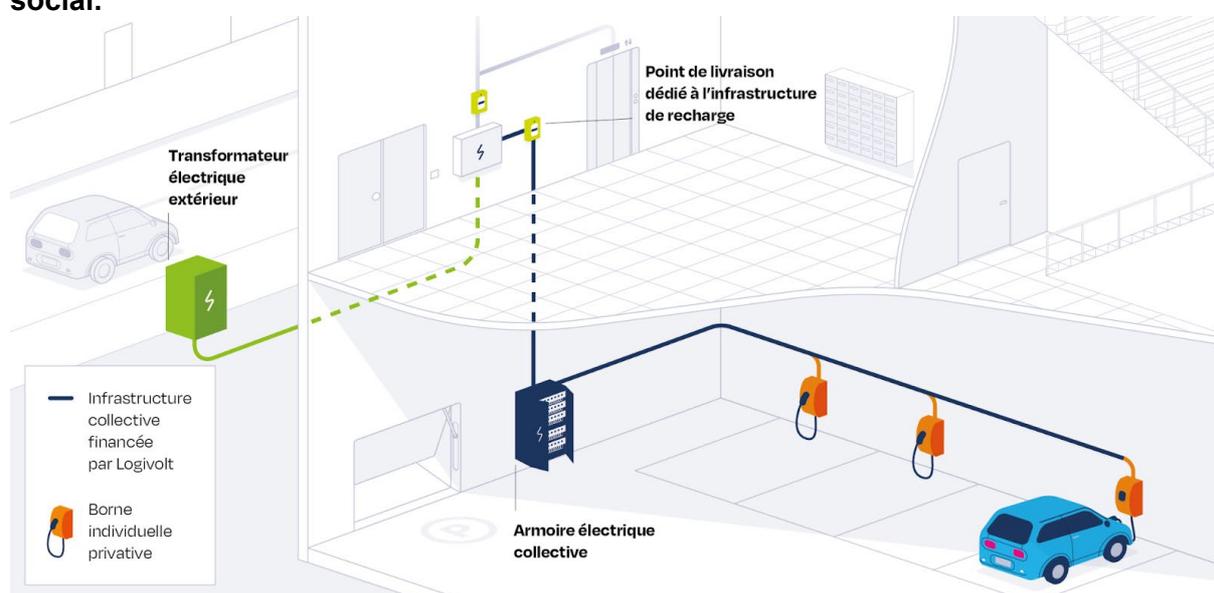


Communiqué de presse

LOGIVOLT LEVE 70 M€ AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES ET PORTE SA CAPACITE D'INVESTISSEMENT A 190 M€ POUR ACCOMPAGNER L'ACCELERATION DE LA DEMANDE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES EN HABITAT COLLECTIF

Paris, le 26 mars 2024 - Logivolt lève 70 M€ supplémentaires pour accompagner le succès de sa solution de financement des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) dans les parkings d'immeubles résidentiels. C'est auprès de son actionnaire historique, la Banque des Territoires, que l'entreprise renforce ses moyens d'action visant à faciliter l'accès à la recharge dans les copropriétés et le logement social.



Depuis sa création en 2021, il s'agit de la troisième levée de fonds de l'entreprise, portant ses moyens à 190 M€. Cette enveloppe supplémentaire de 70 M€ permet de poursuivre ses investissements dans les parkings d'immeubles résidentiels.

Créée par la Banque des Territoires dans le cadre de son plan climat, Logivolt contribue à accélérer le développement de la mobilité propre en France. En finançant l'installation de l'infrastructure collective, la jeune startup facilite l'accès à une borne de recharge à domicile, levant ainsi le principal frein à l'adoption des véhicules électriques.

A ce jour, plus de 3800 copropriétés ont déjà choisi la solution Logivolt en assemblée générale pour financer leur infrastructure collective, ce qui correspond à plus de 65 000 places raccordables (environ 286 000 places pré-équipées). L'ambition fixée pour 2025 est d'atteindre 150 000 places raccordables (environ 625 000 places pré-équipées).

Grâce aux nouveaux moyens financiers mis à sa disposition, Logivolt va pouvoir également satisfaire les besoins croissants de recharge dans le logement social. Lancée en 2023, son offre dédiée aux bailleurs sociaux a déjà suscité un réel intérêt.

En collaboration avec un nombre croissant d'opérateurs (douze à ce jour), rigoureusement référencés pour leur expertise technique et leur solidité financière, Logivolt propose une solution de financement :

- Clé en main

- Sans reste à charge pour la copropriété ou le bailleur social
- Évolutive et pérenne
- Ready to plug et à coût modéré pour les utilisateurs de véhicules électriques

« La Banque des Territoires est déterminée à agir pour lever le maximum d'obstacles au passage à une mobilité bas carbone pour toutes les formes de transports. En particulier, nous avons de fortes ambitions pour le financement des réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques, qu'elles soient accessibles au public ou au sein des parkings résidentiels. Ces investissements – et plus particulièrement notre engagement massif dans Logivolt - sont nécessaires pour aider au développement d'une filière jeune, qui continue à se structurer et rendre accessible l'utilisation d'un véhicule électrique au plus grand nombre, dans les grandes agglomérations comme les zones les moins équipées », affirme Gautier Chatelus, directeur adjoint du département infrastructures et mobilité à la Banque des Territoires.

« Cette levée de fonds nous permet d'accélérer encore notre feuille de route pour apporter une solution collective pérenne et adaptée aux parkings d'immeuble. Notre activité contribue à l'accélération de la décarbonation des mobilités et à l'objectif de réduction de 30% de notre dépendance aux combustibles fossiles d'ici 2030 » complète Pierre Eymard, directeur général de Logivolt.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



À propos de LOGIVOLT

LOGIVOLT est née d'une volonté forte d'accélérer la transition écologique par son engagement en faveur d'une mobilité décarbonée et dépolluée. En proposant des solutions de financement innovantes, LOGIVOLT veut permettre à tous les Français ayant accès à un parking résidentiel collectif de s'équiper d'une borne de recharge de véhicule électrique. LOGIVOLT finance l'infrastructure électrique nécessaire aux bornes de recharge de véhicules dans les parkings d'immeubles, sans reste à charge pour la copropriété ou le bailleur, permettant de proposer une solution « ready to plug » aux résidents s'équipant d'un véhicule électrique, et s'appuie sur ses opérateurs référencés pour l'installation et le suivi de bout en bout. LOGIVOLT est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts.

<https://logivolt.fr/>

Contacts presse Logivolt – Scopus Communication

Quentin Valançon – 06 69 17 14 96 – quentin.valancon@scopuscommunication.fr
Laurent Manologlou – 06 68 96 66 22 – laurent.manoglou@scopuscommunication.fr

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts

Malek Prat - 06 71 43 46 38 - malek.prat@caissedesdepots.fr